



COMMISSION DES FINANCES COMPTE RENDU REUNION DU 16/06/2014 18 H MONETEAU

Membres présents : Mmes Sylvie CHANAMBEAU, Lysiane DUPAS, Delphine PLAT,
Sylvie VALTAT ,
Mrs Yves BORSATO, Reynald LECOT, Didier TAFFINEAU

I – REPARTITION SUBVENTION CONSEIL GENERAL

Modalités de la répartition de la subvention du Conseil Général, année 2014, pour le fonctionnement des clubs du Comité, soit **14 260 € pour 21 Clubs**

Soit une baisse de **4 270 € par rapport à l'année 2013 (18 530 € pour 20 clubs*)**

- Part fixe : **5 250 €**

En fonction du nombre de licenciés : 50 € de 1 à 10 licences
100 € de 11 à 20 licences
150 € de 21 à 50 licences
350 € > à 50 licences

(Bilan des licences enregistrées au Comité à la date du 01/05/2014).

- Développement mini-basket : **2 045 €**

30 € pour la participation à la Fête Nationale (0306/2013 Aillant)

40 € « « « au Forum Départemental du Mini-Basket (16/09/13)

35 € « « « à 4 plateaux (au moins) Présence sur les 3 types de plateaux
U7-U9-U11)

20 € pour la participation aux « Panier d'Or » (U 9 ou -U11)

- Equipes jeunes en département (U11 à U 20): **4 200 €**

60 € par équipe

70 € par équipe (équipe féminine compte 0.5 pour la phase départementale avant l'accès en Région) ou 0.50 pour chaque club en Entente)

- Equipes jeunes en Région ou France (U13 à U 20) : **400 €**

40 € par équipe → 10 équipes engagées

- Soirée technique : **530 €**

20 € par soirée : 11/12/2013 Monéteau

20/03/2014 Auxerre

15 € pour l'organisation d'une manifestation du Comité dans l'année

- Challenge benjamin : **330 €**

30 € pour la participation (2202/2014 Vermenton)

- Déplacements Jeunes : **905 € soit 0.0434 € du Km**

En fonction des kms des équipes U11 à U 18 : base 20 855 km

Participants aux différents championnats du département (y compris championnat 89/58)

Les kms sont vérifiés par le contrôle des feuilles de matchs (saison 2012/2013)

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex

Tél. : 03 86 52 37 49 □ Fax : 03 86 51 27 17 □ E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr □ Site : www.basket89.fr

N° SIRET : 429 828 106 00022 - CODE APE : 9312Z - RNA : W891000826

Bilan : une diminution de chaque catégorie suite à la baisse générale de la Subvention de base

Tableau récapitulatif par club en annexe

II - POINTS SUR LES CLUBS

- factures à jour pour tous les clubs sauf :
Ancy le Franc, Courson et Varennes Vauzelles (pour le 58) n'ont pas réglé leur dû.
Seignelay propose de régler en deux fois
Aillant paiement à l'ouverture d'Assemblée Générale du Comité (27/6/14)
Avallon : idem
Stade-Auxerrois : régularisation dans la semaine

III - Trésorerie du Comité à jour au 30/04/2014

Reste quelques factures en cours

Il manque les justificatifs des frais de déplacements au 30/04/2014 pour les intervenants à la CTJ : régularisation dans la semaine

IV - TARIF FISCAL A RETENIR POUR LES FRAIS DES BENEVOLES

Déclaration 2014 : Frais de l'année 2013 : 0.306 € du km
Rappel : Donner les relevés à valider à Yves Borsato

V - TARIF DES LICENCES POUR LA SAISON 2013/2014

Prévision d'une augmentation des tarifs des licences sur une base de 0.15 € pour toutes les catégories
Pas de changement pour les tarifs des assurances
Augmentation diverses pour être en adéquation avec les tarifs de la Fédération

Tableau des conditions financières en annexe

VI - DIVERS

1. Demande de la commission CTJ
Demande d'une gestion autonome d'un budget par cette commission ;
Demande rejetée par la commission des finances.
Par contre la commission des finances demande aux autres commissions d'établir un budget prévisionnel pour l'estimation du budget général et une meilleure gestion des factures par la Trésorerie Générale.

2. Proposition par la commission des Finances de compléter la répartition du Conseil Général d'une somme de 4000 € prise sur la réserve des péréquations afin de réduire l'importante baisse de subvention allouée aux clubs.

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex

Tél. : 03 86 52 37 49 □ Fax : 03 86 51 27 17 □ E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr □ Site : www.basket89.fr

N° SIRET : 429 828 106 00022 - CODE APE : 9312Z - RNA : W891000826

somme sera répartie en proportion du % de la subvention du Conseil Générale
Décision à valider par le comité Directeur (séance du 16/06/14)

3. Rappel CNDS : Difficulté également cette saison par la baisse de la subvention :
8 dossiers clubs reçus
Minimum 1500 € par club 1000 € pour les clubs en ZRR
Pour valider chaque club demandeur, le Comité a accepté à la réunion de décision des subventions de la DDCSPP, de diminuer sa propre allocation de CNDS

FIN DE SEANCE : 18H30

La Présidente de la Commission des Finances

Lysiane DUPAS

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex

Tél. : 03 86 52 37 49 ☐ Fax : 03 86 51 27 17 ☐ E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ☐ Site : www.basket89.fr

N° SIRET : 429 828 106 00022 - CODE APE : 9312Z - RNA : W891000826